

# Site Natura 2000

## Bassin de la Semois de Florenville à Auby

BE34046



### Carte d'identité

<b>Superficie</b>	5 373,05 ha	<b>Directions du DNF</b>	Arlon, Neufchâteau
<b>Communes concernées</b>	Bertrix, Bouillon, Florenville, Herbeumont	<b>Date d'adoption de l'arrêté de désignation</b>	01/12/2016

### Description du site

Le site est constitué du lit majeur de la Semois et des bois de versant entre Florenville et Auby. Il comprend un méandre de l'ancienne Semois à Herbeumont, la réserve naturelle domaniale de Basse-Wanchie, la Vallée d'Aise, la forêt domaniale d'Herbeumont, le Bois de Meussin et Les Epioux. Les forêts, principalement composées de feuillus, abritent la cigogne noire, le pic noir et le pic mar. Certaines zones boisées comptent parmi les forêts wallonnes les plus représentatives de la hêtraie à luzule. Les étangs des Epioux abritent des plantes comme le scirpe des marais et la littorelle à une fleur. Quelques mares hébergent le triton crêté. Des milieux humides et bocagers sont présents, comme les prairies de fauche, les prairies alluviales, habitats de la pie-grièche écorcheur et des milans royal et noir. D'anciennes ardoisières servent d'habitat à de nombreuses chauves-souris comme la très rare barbastelle. Le martin-pêcheur niche sur les berges de la rivière.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	2 209,52
Végétation des eaux courantes (UG 1)	183,96
Hêtraies à aspérule (UG 8)	140
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	57,80
Forêts alluviales* (UG 7)	24,59
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	24,22
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	23
Chênaies-charmaies (UG 8)	17,37
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	16,44
Pelouses à nard* (UG 2)	0,30
Sources pétrifiantes* (UG 1)	0,01

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Pie-grièche écorcheur

#### Oiseaux

Balbusard pêcheur  
Bécassine des marais  
Bondrée apivore  
Cigogne noire  
Faucon pèlerin  
Hirondelle de rivage  
Martin-pêcheur d'Europe  
Milan royal  
Phragmite des joncs  
Pic noir

#### Pie-grièche écorcheur

#### Mammifères

Barbastelle commune  
Castor d'Europe  
Grand Murin  
Grand Rhinolophe  
Vespertilion à oreilles échancrées  
Vespertilion de Bechstein

#### Poissons

Chabot  
Lamproie de Planer

#### Insectes

Cuivré de la bistorte  
Cuivré des marais  
Ecaille chinée  
Lucane cerf-volant

#### Plantes

Trichomanès radicaire

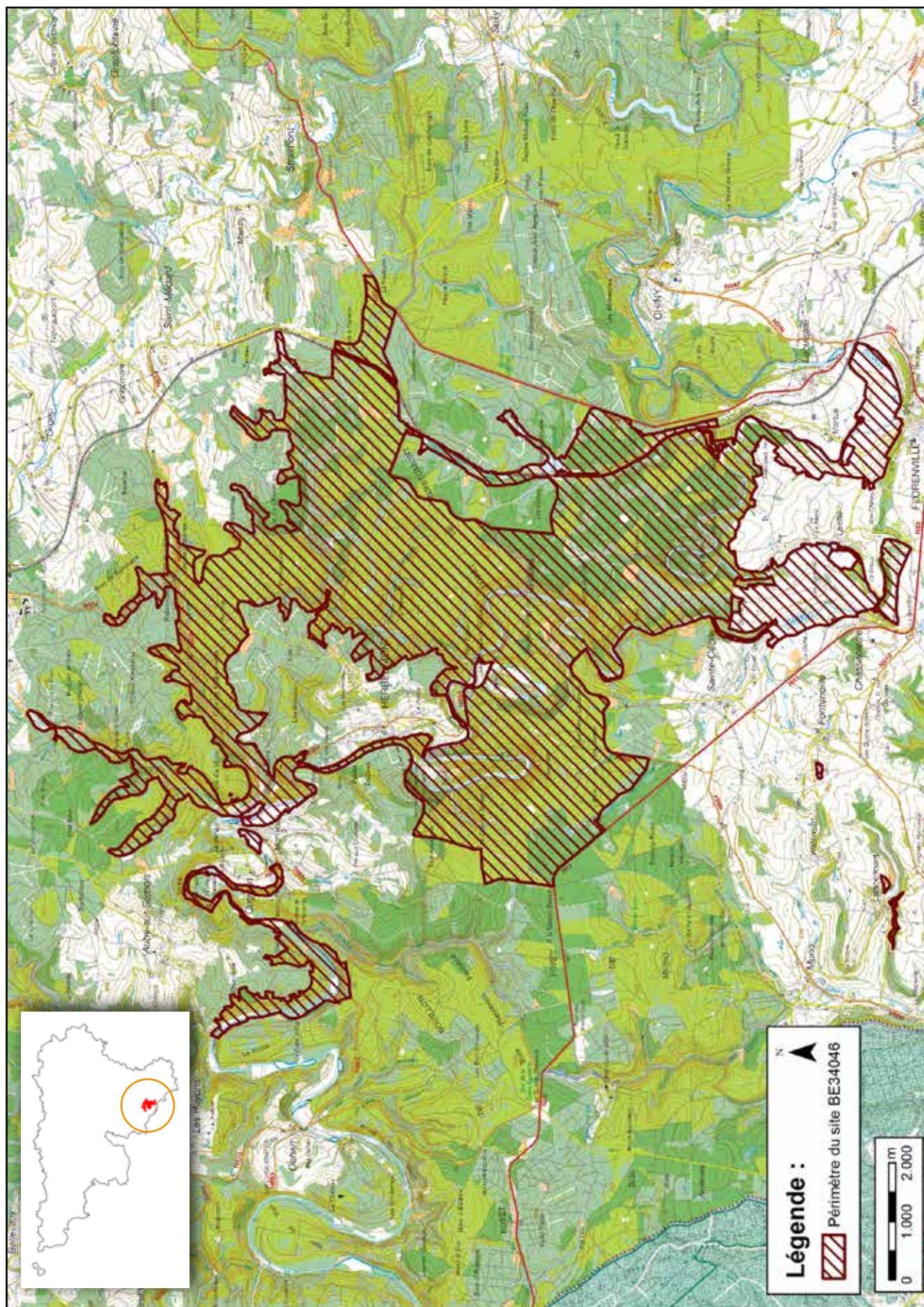
#### Amphibiens

Triton crêté

#### Mollusques

Mulette épaisse

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



## Vous avez une question sur Natura 2000?

### Informations générales et conseils de gestion:

• Natagriwal:  
[www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)  
• Parc Naturel de Gaume:  
[www.parc-naturel-gaume.be](http://www.parc-naturel-gaume.be) (063 45 71 26)

### Informations biologiques et législatives:

<http://biodiversite.wallonie.be>  
**Informations cartographiques:**  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>  
**Informations administratives et réglementaires:**  
Département de la Nature et des Forêts (DNF): 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



NATURA 2000

Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)  
Source des données: M.B. du 11/07/2017